



L'an deux mil vingt, le lundi 22 juin, le Conseil Municipal de la Commune de LURE, convoqué à la date du 16 juin 2020, s'est réuni à l'Espace du Sapeur – Rue du Docteur Deubel à LURE, sous la présidence de **Monsieur Éric HOULLEY, Maire de LURE**, conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales (art. L.2121-7 à L.2121-34).

Effectif légal du Conseil Municipal : 29
Membres du Conseil en exercice : 29

Étaient présents : M. Éric HOULLEY, Maire, Mme Isabelle ARNOULD, M. Stéphane FRECHARD, Mme Karine GUILLEREY, M. Jérôme LAROCHE, Mme Christelle CONTEJEAN, M. Pascal GAVAZZI, Mme Pierrette DEMESY, M. Laurent MONNAIN, Mme Agnès GALMICHE, M. Rachid MERZOUG, Mme Laurence HERTZ-NINNOLI, M. Michel WENDE, Mme Sophie ROMARY-GROSJEAN, M. Guy VENNE, Mme Marie-Claire THOMAS, Mme Virginie LUTHRINGER, M. Hamid ZOUGGARI, Mme Nathalie WATBLED, M. Thibaud GRECARD, Mme Jennifer PUTH-RONDOT, M. Christian CHORVOT, Mme Camille QUENOT, M. Benjamin BERTHET, Mme Kalida LATRECHE, M. Charles VALDENNAIRE, Mme Rachel ROLLAND, M. Mikayil AKALIN

Était absent représenté : M. Joël HACQUARD représenté par M. Jérôme LAROCHE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, la séance est déclarée ouverte à 19 H 00, conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil nomme l'un de ses membres, **M. Thibaud GRECARD**, pour remplir les fonctions de Secrétaire.

ORDRE DU JOUR :

DÉLIBÉRATION N° 14/2020 : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 19 DÉCEMBRE 2019

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **ADOPTE** le procès-verbal de la séance du 19 décembre 2019.

DÉLIBÉRATION N° 15/2020 : ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 26 MAI 2020

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **ADOPTE** le procès-verbal de la séance du 26 mai 2020.

DÉLIBÉRATION N° 16/2020 : COMPTE-RENDU DE DÉLÉGATION AU MAIRE EN VERTU DES ARTICLES L.2122-22 ET L.2122-23 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES – INFORMATION AU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

- **PREND ACTE** de ces décisions.

DÉLIBÉRATION N° 17/2020 : NOUVEL ORGANIGRAMME

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de ces modifications.

- **DIT** qu'elles entreront en application au plus tard le 1^{er} septembre 2020.

DÉLIBÉRATION N° 18/2020 : PERSONNEL : TABLEAU DES EFFECTIFS – MISE A JOUR

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **VALIDE** le tableau des effectifs tel que présenté ci-dessous :

	Actuel	Au 22/06/2020
FILIERE ADMINISTRATIVE		
Emploi fonctionnel de Directeur Général des Services 10 000 à 20 000 habitants	1	1
Directeur de cabinet	1	0 (1 à supprimer)
Cadre d'emplois des attachés		
Attaché hors classe	1	1
Attaché principal	2	2
Attaché	5	3 (2 à supprimer)
Cadre d'emplois des rédacteurs		
Rédacteur principal 1 ^{ère} classe	3	2 (1 à supprimer)
Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	2	2
Rédacteur	3	3
Cadre d'emplois des adjoints administratifs		
Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	9	10 (1 à créer)
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	4	4
Adjoint administratif	4	5 (1 à créer)
FILIERE CULTURELLE		
Cadre d'emplois des assistants de conserv. du patrimoine		
Assistant de conservation du patrimoine ppal de 1 ^{ère} classe	1	1
Assistant de conservation du patrimoine à ½ tps	1	1
Cadre d'emplois des adjoints du patrimoine		
Adjoint du patrimoine principal de 1 ^{ère} classe	2	2
Adjoint du patrimoine principal de 2 ^{ème} classe	0	1 à créer
Adjoint du patrimoine	1	1
FILIERE TECHNIQUE		
Cadre d'emplois des techniciens territoriaux		
Technicien principal 1 ^{ère} classe	1	1
Technicien principal 2 ^{ème} classe	1	1
Technicien	1	1
Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux		
Agent de maîtrise principal	7	7
Agent de maîtrise	3	3
Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux		
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	26	23 (3 à supprimer)
Adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe	11	11
Adjoint technique	10	10
Adjoint technique à 28 H/semaine	1	1
Adjoint technique à 19 H 30/semaine	1	1
FILIERE SOCIALE		
Cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles		
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 1 ^{ère} classe	6	6
Agent spécialisé des écoles maternelles principal de 2 ^{ème} classe	5	5

FILIERE POLICE		
Cadre d'emplois des agents de police municipale		
Gardien brigadier	1	1

DÉLIBÉRATION N° 19/2020 : CRÉATION D'UNE PRIME EXCEPTIONNELLE POUR LES AGENTS MOBILISÉS PENDANT L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE DÉCLARÉ EN APPLICATION DE L'ARTICLE 4 DE LA LOI N° 2020290 DU 23 MARS 2020 D'URGENCE POUR FAIRE FACE A L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DÉCIDE D'INSTAURER** une prime exceptionnelle en faveur des agents particulièrement mobilisés pendant la période de confinement sanitaire, selon les modalités définies ci-dessous.
- **DIT** que cette prime est attribuée aux agents ayant été confrontés à un surcroît de travail, ou à des missions particulières en présentiel exclusivement ou exposés aux risques, pendant la période du 17 mars au 11 mai 2020 selon le barème suivant :
 - 330 €
 - 660 €
 - 1000 €
- **DÉCIDE** que cette prime exceptionnelle est d'un montant maximum de mille (1000) euros, est versée en une fois, sur la paie du mois de Juillet 2020 et est exonérée d'impôt sur le revenu et de cotisations et contributions sociales.
- **AUTORISE** le Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de cette prime exceptionnelle dans le respect des principes définis ci-dessus.
- **PRÉVOIT ET INSCRIT** au budget primitif 2020 les crédits nécessaires au versement de ce complément indemnitaire ciblé.

DÉLIBÉRATION N° 20/2020 : LISTE DES MARCHÉS CONCLUS EN 2019

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** la liste ci-dessus concernant les marchés conclus en 2019 :

MARCHES 2019

BUDGET GÉNÉRAL

Opération	Montant HTVA	Date	Titulaire	Adresse
Marchés dont le montant est égal ou supérieur à 20 000 € HT et inférieur à 90 000 € HT				
Marchés de fournitures				
Signalétique	mini 4 000,00 maxi 25 000,00€	30/05/2017	SIGNAUX GIROD SA	39401 MOREZ
Marchés de travaux				
Ascenseur école primaire Jean-Macé.	26 100,00 €	26/04/2019	SCHINDLER	68390 SAUSHEIM
	23 000,00 €	26/04/2019	CTT EURL	25480 MISEREY SALINES
Remplacement de 5 chaudières.	68 279,60 €	08/07/2019	CUNAT DAMIEN	70200 FRANCHEVELLE
Camion benne double cabine	24 495,20 €	22/07/2019	SIVA VESOUL	70000 NOIDANS-LES- VESOUL
Marchés de services				
Création d'un 3ème gymnase.	65 200,00 €	14/03/2019	TOUT UN PROGRAMME	68100 MULHOUSE
Tansports scolaires (de septembre 2018 à juillet 2019)	30 030,00 €	17/07/2018	AUTOCARS LURONS	70200 LURE

Marchés dont le montant est égal ou supérieur à 90 000 € HT				
et inférieur aux seuils de procédure formalisée mentionnés au II de l'article 26 du code des marchés publics.				
Marchés de travaux				
Travaux de voirie communale 2019/20/21	mini 30000.00€ maxi 300000.00€	11/04/2016	COLAS NORD EST	70000 VESOUL
Aménagement place publique Anatole.	195 879,09 €	07/02/2019	ID VERDE	92593 LEVALLOIS-PERRET
	111 966,00 €		EUROVIA BFC	90800 BAVILLIERS
Création d'un second cimetière "En Vergerot"	507 887,45 €	27/03/2019	EUROVIA BFC	90800 BAVILLIERS
Rénovation de la piste d'athlétisme.	399 853,05 €	21/05/2019	ID VERDE	92593 LEVALLOIS-PERRET
Travaux d'aménagement du passage VOX	103 681,60 €	20/09/2019	COLAS NORD EST	70000 VESOUL
Marchés de services				
Etudes de stratégie pour redynamiser le centre-ville	97 820,00 €	29/05/2019	SECTION URBAINE SARL	67000 STRASBOURG

DÉLIBÉRATION N° 21/2020 : ATTRIBUTION DE COMPENSATION – TRANSFERT DE COMPÉTENCE GESTION DE L'EAU POTABLE

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** la délibération du Conseil Communautaire du 27 janvier 2020 qui ne modifie pas les Attributions de Compensation de la commune.

DÉLIBÉRATION N° 22/2020 : ATTRIBUTION DE COMPENSATION – TRANSFERT DE COMPÉTENCE ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** la délibération du Conseil Communautaire du 27 janvier 2020 qui ne modifie pas les Attributions de Compensation de la commune.

DÉLIBÉRATION N° 23/2020 : ATTRIBUTION DE COMPENSATION – TRANSFERT DE COMPÉTENCE DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** la délibération du Conseil Communautaire du 27 janvier 2020 qui ne modifie pas les Attributions de Compensation de la commune.

DÉLIBÉRATION N° 24/2020 : ADOPTION DES COMPTES DE GESTION DU COMPTABLE DU TRÉSOR – EXERCICE 2019

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** les Comptes de Gestion de l'exercice 2019, présentés par Monsieur le Comptable du Trésor

DÉLIBÉRATION N° 25/2020 : BUDGET VILLE DE LURE – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2019

Rapporteur : Madame Isabelle ARNOULD, 1^{ère} Adjointe au Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** le Compte Administratif – **Ville de Lure** de l'exercice 2019, arrêté comme suit :

Compte Administratif 2019 - Budget Général				
		Dépenses (colonne 1)	Recettes (colonne 2)	Solde (+ ou -) (colonne 2 - colonne 1)
Section de fonctionnement	Résultat propre à l'exercice 2019	7 477 514,27 €	7 943 544,43 €	466 030,16 €
	Résultat antérieur reporté (2018)		1 614 235,95 €	1 614 235,95 €
	Résultat à affecter			2 080 266,11 €
Section d'investissement	Résultat propre à l'exercice 2019	5 473 337,49 €	4 450 907,38 €	-1 022 430,11 €
	Solde antérieur 2018 reporté	631 613,82 €	0,00 €	-631 613,82 €
	Solde global d'exécution			-1 654 043,93 €
	Résultats cumulés 2019	13 582 465,58 €	14 008 687,76 €	426 222,18 €

DÉLIBÉRATION N° 26/2020 : BUDGET BOIS ET FORET – ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF – EXERCICE 2019

Rapporteur : Madame Isabelle ARNOULD, 1^{ère} Adjointe au Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** le Compte Administratif – **Bois et Forêt** - de l'exercice 2019, arrêté comme suit :

Compte Administratif 2019 - Bois et Forêt				
		Dépenses (colonne 1)	Recettes (colonne 2)	Solde (+ ou -) (colonne 2 - colonne 1)
Section de fonctionnement	Résultat propre à l'exercice 2019	327 429,41 €	203 626,30 €	-123 803,11 €
	Résultat antérieur reporté (2018)		193 032,49 €	193 032,49 €
	Résultat à affecter			69 229,38 €
Section d'investissement	Résultat propre à l'exercice 2019	15 005,68 €	12 460,73 €	-2 544,95 €
	Solde antérieur 2018 reporté	12 460,73 €	0,00 €	-12 460,73 €
	Solde global d'exécution			-15 005,68 €
	Résultats cumulés 2019	354 895,82 €	409 119,52 €	54 223,70 €

DÉLIBÉRATION N° 27/2020 : BUDGET VILLE DE LURE – CREANCES ETEINTES – EXERCICE BUDGETAIRE 2017

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de la décision ci-dessous :

BUDGET GENERAL					
Tiers	Titre	Date	Montant	Objet	Motif
GROUPE VALDENNAIRE	426/90	13/07/2017	24,00	Occupation 3 places de stationnement	Clôture pour insuffisance d'actifs du 10/09/2019
DEMENAGEMENTS	509/109	18/08/2017	17,00		
TOTAL RESTANT DU			41,00		

DÉLIBÉRATION N° 28/2020 : MAINTIEN DE GARANTIE COMMUNALE D'EMPRUNT ACCORDÉE AU PROFIT DE LA SOCIÉTÉ NEOLIA

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **DONNE** un avis favorable à la vente ;
- **DÉCIDE** de maintenir sa garantie communale sur les emprunts contractés.

DÉLIBÉRATION N° 29/2020 : ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2020

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **PREND ACTE** de la tenue des débats d'orientations budgétaires relatifs à l'exercice 2020, sur la base de la note de synthèse.
- **AUTORISE** le Maire à prendre toute décision nécessaire à la construction finale du Budget Primitif 2020 ; celui-ci étant soumis au prochain Conseil Municipal du 22 juillet 2020.

DÉLIBÉRATION N° 30/2020 : IMPOTS LOCAUX – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR 2020

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **MAINTIENT**, au titre de l'exercice 2020, les taux d'imposition de l'année 2019 de la Commune de Lure comme suit :
 - ✓ Taxe sur le Foncier Bâti : 23,43 %
 - ✓ Taxe sur le Foncier non Bâti : 60,46 %

DÉLIBÉRATION N° 31/2020 : FORET COMMUNALE – PROGRAMME DE TRAVAUX A EFFECTUER – ANNEE 2020

Rapporteur : Monsieur Pascal GAVAZZI, Adjoint au Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** le programme annuel de travaux à exécuter en forêt communale au cours de l'année **2020**, tel qu'il est proposé,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son Délégué à signer la convention et si nécessaire le marché ainsi que tout éventuel document ou avenant à intervenir.

DÉLIBÉRATION N° 32/2020 : RÉALISATION D'UN TERRAIN SYNTHÉTIQUE DE FOOTBALL – BILAN FINANCIER DE L'OPÉRATION

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **APPROUVE** le bilan financier de l'opération, tel qu'il figure ci-dessous :

Dépenses - HT				
Postes	Coût initial Plan de financement - Délibération du 04/09/2015		Coût final	Réalisation
TERRAIN SYNTHETIQUE	769 884,00		794 335,83	24 451,83
Travaux :	723 584,00		714 428,00	
Frais :	46 300,00		50 689,92	
Etude de faisabilité			6 000,00	
Insertions			1 064,92	
Assistance à Maîtrise d'Ouvrage			10 000,00	
Maîtrise d'œuvre			29 300,00	
Mission de contrôle			4 325,00	
Divers :			29 217,91	
TOTAL	769 884,00	0,00	794 335,83	24 451,83
Recettes - HT				
Financeurs	Montant Plan de financement - Délibération du 26/09/2016	Notifications	Montant perçu ou à percevoir	Réalisation
TERRAIN SYNTHETIQUE	769 884,00	769 884,00	794 335,83	24 451,83
Ministère de l'Intérieur / Réserve parlementaire	50 000,00	50 000,00	49 676,18	-323,82
Conseil Régional	100 500,00	100 500,00	100 376,77	-123,23
Conseil Départemental	150 000,00	150 000,00	150 000,00	0,00
FSIL	153 976,80	153 977,00	152 733,06	-1 243,94
FEA DER	53 891,88	53 978,81	53 918,94	-59,87
FFF	76 988,40	45 000,00	45 000,00	0,00
Autofinancement Ville de Lure	184 526,92	216 428,19	242 630,88	26 202,69
TOTAL	769 884,00	769 884,00	794 335,83	24 451,83

DÉLIBÉRATION N° 33/2020 : REPRÉSENTATION DES ÉLUS MUNICIPAUX AU SEIN D'ORGANISMES

DIVERS

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **PROCEDE A LA DÉSIGNATION** de représentants de la commune au sein d'organismes divers tel que présenté dans le tableau ci-dessous (ce tableau récapitule également les représentations décidées lors du précédent conseil municipal) ;

COMMISSIONS MUNICIPALES ET REPRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL DANS DIVERS ORGANISMES	
LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL	<p>Éric HOULLEY – Maire - (Ressources Humaines – Finances – Management Général) 3^{ème} Vice-Président du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté Président du GAL Leader du Pays des Vosges Saônoises Membre du Bureau National de l'APVF (Association des Petites Villes de France)</p> <p style="text-align: center;">Les Adjoints et leurs attributions :</p> <p>Isabelle ARNOULD – 1^{ère} Adjointe chargée de l'Urbanisme – de l'Habitat – du Commerce et du Bulletin Municipal Stéphane FRECHARD – 2^{ème} Adjoint chargé du Sport – de la Communication – de la Démocratie Participative et de la Coordination Associative Karine GUILLEREY – 3^{ème} Adjointe chargée de l'Éducation – de la Jeunesse et du Jumelage Jérôme LAROCHE – 4^{ème} Adjoint chargé des Travaux et de la Sécurité Christelle CONTEJEAN – 5^{ème} Adjointe chargée de la Culture – de la Lecture Publique et du Patrimoine Pascal GAVAZZI – 6^{ème} Adjoint chargé de la Transition Écologique – de la Protection Animale et des Espaces Verts Pierrette DEMESY – 7^{ème} Adjointe chargée de la Population et de la Vie Patriotique Laurent MONNAIN – 8^{ème} Adjoint chargé de la Solidarité et de la Politique de la Ville</p> <p style="text-align: center;">Les Conseillers Municipaux délégués et leurs missions :</p> <p>Virginie LUTHRINGER chargée du Bulletin Municipal Hamid ZOUGGARI chargé de la planification sportive Nathalie WATBLED chargée des assurances Thibaud GRECARD chargé de la mémoire locale Jennifer PUTH chargée du Conseil Municipal des Jeunes Christian CHORVOT chargé de la Commission de Sécurité et d'Accessibilité Camille QUENOT chargée de la Résidence d'Autonomie Henri COURTOIS Kalida LATRECHE chargée des grands évènements</p> <p style="text-align: center;">Les Conseillers Municipaux :</p> <p>Agnès GALMICHE – Rachid MERZOUG – Laurence HERTZ-NINNOLI – Joël HACQUARD – Michel WENDE – Sophie ROMARY-GROSJEAN – Guy VENNE – Marie-Claire THOMAS – Benjamin BERTHET – Charles VALDENNAIRE – Rachel ROLLAND – Mikayil AKALIN</p>
LES COMMISSIONS MUNICIPALES 1^{ère} Commission COMMISSION RESSOURCES HUMAINES – FINANCES – SPORTS – AFFAIRES GÉNÉRALES – ÉVÈNEMENTS	E. HOULLEY – S. FRECHARD – P. DEMESY – K. LATRECHE – H. ZOUGGARI – N. WATBLED – M. AKALIN – L. HERTZ-NINNOLI – S. ROMARY-GROSEAN
2^{ème} commission COMMISSION CULTURE – SOCIAL – POLITIQUE DE LA VILLE – ÉDUCATION – JEUNESSE – PATRIMOINE – JUMELAGE	K. GUILLEREY – T. GRECARD – L. MONNAIN – C. QUENOT – J. PUTH-RONDOT – C. CONTEJEAN – A. GALMICHE – R. MERZOUG – R. ROLLAND – B. BERTHET

<u>3^{ème} commission</u> COMMISSION TRAVAUX – BATIMENTS – URBANISME – HABITAT – SÉCURITÉ – ÉCOLOGIE – CADRE DE VIE – COMMERCE	I. ARNOULD – V. LUTHRINGER – C. CHORVOT – J. LAROCHE – P. GAVAZZI – C. CHORVOT – J. HACQUARD – C. VALDENNAIRE – G. VENNE – MC. THOMAS – M. WENDE
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	Président de droit : Le Maire - Éric HOULLEY 5 Titulaires : J. LAROCHE – C. CHORVOT – K. GUILLEREY – P. DEMESY – M. AKALIN 5 Suppléants : J. HACQUARD – C. VALDENNAIRE – H. ZOUGGARI – MC. THOMAS – M. WENDE
COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES	Le maire est président de la Commission G. VENNE – L. HERTZ-NINNOLI – R. ROLLAND – L. MONNAIN Autres représentants : (Association des paralysés de France) – (ADAPEI) – (Association des Parents d'Elèves de l'École Élémentaire du Centre) – (Club du 3 ^{ème} Age) – (Restaurateur à Lure)
SERVICE DU BOIS – RESPONSABLES DES BOIS EN REGIE (Affouage)	P. GAVAZZI – L. MONNAIN – R. ROLLAND
COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS PRÉSIDÉE PAR LE MAIRE Rapport spécifique	Rapport spécifique lors d'un prochain Conseil Municipal pris par les Services Techniques 8 contribuables titulaires 8 contribuables suppléants
Représentation du Conseil Municipal au sein de la C.L.E.T.C. (Commission Locale d'Evaluation de Transfert de Charges)	Titulaire : J. HACQUARD Suppléant : A. GALMICHE
COMITÉ TECHNIQUE PARITAIRE	Titulaires : E. HOULLEY (Président) – J. HACQUARD – P. DEMESY – V. LUTHRINGER – G. VENNE Suppléants : S. FRECHARD – J. PUTH-RONDOT – A. GALMICHE – C. CONTEJEAN – H. ZOUGGARI
COMMISSION D'HYGIENE ET SÉCURITÉ ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL	Titulaires de la Collectivité S. FRECHARD (Présidence) – L. HERTZ-NINNOLI – J. HACQUARD Suppléants de la Collectivité P. DEMESY – C. QUENOT – C. CONTEJEAN
Délégué auprès du C.N.A.S. (Comité National d'Action Sociale)	E. HOULLEY
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMITÉ DES FETES	K. LATRECHE
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LYCÉE COLOMB/BARTHOLDI	K. GUILLEREY
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE ALBERT JACQUARD	K. GUILLEREY
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE CULTURE 70	C. CONTEJEAN
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION POUR LA MODERNISATION DE LA LIGNE PARIS-BALE	S. FRECHARD
COMITÉ DE PILOTAGE POLITIQUE DE LA VILLE	Il est composé : au titre des élus de : E. HOULLEY Président – L. MONNAIN – C. QUENOT – C. CONTEJEAN – J. PUTH-RONDOT au titre des administrations extérieures : CCPL – Conseil Départemental – Conseil Régional – M. le Sous-Préfet – DDT – DDCSPP – DIRECCTE – IDEN – Pôle Emploi – Mission Locale/Espace Jeunes – Brigade de Gendarmerie de LURE – ARS – Habitat 70 – CAF – CCI – Chambre de Métiers – 2 représentants du Conseil Citoyen au titre du Pilotage Administratif : La Cheffe de projet de la Politique de la Ville La Directrice du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville de LURE

<p>CLSPD (Contrat Local de Sécurité)</p>	<p>Le Maire : Éric HOULLEY - Président de Droit K. GUILLEREY – L. MONNAIN – R. MERZOUG – C. CHORVOT – J. LAROCHE – J. PUTH-RONDOT</p> <p>Appui administratif : M.F. COSTANTINI</p> <p>Y siègent également : Mme la Préfète ou M. le Sous-préfet M. le Procureur de la République M. le Président du Conseil Départemental Les chefs de service de l'Etat ou leurs représentants, désignés par M. le Préfet M. le Directeur Départemental de la sécurité publique M. le Lieutenant-Colonel commandant le groupement de gendarmerie départementale de Haute-Saône Mme la Directrice de la sous-direction de l'information générale (SDIG) Mme l'Inspectrice d'Académie M. le Directeur de l'Agence Régionale de Santé Mme la Chargée de mission pour les droits des femmes – Préfecture Mme la Directrice – Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi M. le Directeur Départemental de la protection judiciaire, de la jeunesse Direction départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations Direction Départementale des Territoires Les représentants d'associations, de services sociaux et de professions confrontées aux manifestations de délinquance Mme la Présidente du Centre d'Information du droit des femmes et des familles – CIDFF M. le Directeur du service pénitentiaire d'insertion et de probation M. le Directeur du Centre de Médiation familiale Centre Médico-Social de LURE Mme la Directrice du CCAS de LURE AVAM 70 ANPAA 70 (Association de prévention en alcoologie et addictologie) Entretemps – Association de suivi socio-judiciaire L'Escale CCST (Centre spécialisé de soins aux toxicomanes) HABITAT 70 Club de prévention – AHSSEA (Association Haut-Saônoise de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence) VESOUL M. le Directeur du Centre Social et Culturel M. le Directeur de l'Association des FRANCCAS Les agents de la Police Municipale M. le Proviseur du Lycée « Georges Colomb » Mme la Principale du Collège « Albert Jacquard »</p>
<p>CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES USAGERS DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL</p>	<p>A. GALMICHE – C. CONTEJEAN – R. ROLLAND – J. PUTH-RONDOT</p>
<p>CONSEIL DE VIE SOCIALE DES ÉTABLISSEMENTS D'HÉBERGEMENT POUR PERSONNES AGÉES DÉPENDANTES (EHPAD) DU CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DE LA HAUTE-SAONE</p>	<p>L. MONNAIN</p>
<p>CENTRE D'INFORMATION DE LA JEUNESSE DE LA HAUTE-SAONE</p>	<p>K. GUILLEREY</p>
<p>CONSEIL DE VIE SOCIALE DU FOYER/MAS « Les Sources » à LURE</p>	<p>P. DEMESY</p>
<p>COMMISSION D'ATTRIBUTION DE LOGEMENTS HABITAT 70</p>	<p>S. FRECHARD</p>
<p>COMITE D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS NEOLIA</p>	<p>L. MONNAIN</p>
<p>CONSEIL DE VIE SOCIALE « LA MOSAIQUE »</p>	<p>M.C. THOMAS</p>
<p>COMITÉ DE VIGILANCE pour le maintien des services publics</p>	<p>S. FRECHARD</p>

PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES	P. GAVAZZI
S.I.E.D. 70	Délégués titulaires ; P. GAVAZZI – T. GRENARD – C. CHORVOT – J. HACQUARD – V. LUTHRINGER Délégués suppléants : I. ARNOULD – R. MERZOUG – H. ZOUGGARI – J. LAROCHE – L. MONNAIN
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SEDIA (Société Comtoise d'Aménagement et de Développement)	I. ARNOULD
PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAONE – REPRÉSENTANT DE LA VILLE chargé des questions de Défense	P. DEMESY
CONSEILS D'ÉCOLES	École Maternelle Jean Macé : C. CONTEJEAN École Élémentaire Jean Macé : C. CONTEJEAN Groupe Scolaire Jules Ferry : J. PUTH-RONDOT École Maternelle la Halle : N. WATBLED École Élémentaire du Centre : T. GRENARD École Maternelle de la Pologne : K. GUILLEREY École Élémentaire de la Pologne : J. PUTH-RONDOT
AAMI 70 (Conseil d'administration)	L. MONNAIN

DÉLIBÉRATION N° 34/2020 : TOUR DE FRANCE CYCLISTE 2020 : CONTRAT AVEC ASO ET PLAN DE FINANCEMENT

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire
 - o **à signer** le contrat avec ASO à la présente délibération.
 - o **à solliciter** les subventions de la Région et de la Communauté de Communes du Pays de Lure.
 - o **à inscrire** au BP 2020 les dépenses et les recettes de fonctionnement listées ci-dessous :

Dépenses prévisionnelles :

Prestation ASO	96.000 €
Location Barrières	17.000 €
Location Ecran Géant	8.700 €
Voirie (aménagement)	35.000 €
Com'/animations...	10.000 €

Recettes prévisionnelles :

Région	40.000 €
CCPL	28.000 €

DÉLIBÉRATION N° 35/2020 : SIGNATURE D'UNE CONVENTION D'UTILISATION DES LOCAUX PÉRISCOLAIRES DU COMPLEXE EDUCATIF MICHEL NOIR

Rapporteur : Madame Karine GUILLEREY, Adjointe au Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire
 - o à signer la convention relative à cette mise à disposition des locaux périscolaires au profit de l'école élémentaire de la Pologne.
 - o à régler tous les frais afférents à cette mise à disposition, par inscription des crédits nécessaires à la section de fonctionnement du BP 2020.

DÉLIBÉRATION N° 36/2020 : RÉNOVATION DU STADE D'ATHLÉTISME – AVENANT

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant financier.

DÉLIBÉRATION N° 37/2020 : TRAVAUX GYMNASSE TRAHIN

Rapporteur : Monsieur Jérôme LAROCHE, Adjoint au Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à
 - o **APPROUVER** le projet de réfection et d'amélioration du gymnase Trahin.
 - o **INSCRIRE** ces crédits au budget primitif 2020 pour la phase 1.
 - o **SOLLICITER** des subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR et/ou du Département de la Haute-Saône.
 - o **SIGNER** tout document relatif à la mise en œuvre de cette opération.
- **DIT** que la Ville se substituera aux financeurs au cas de défaillance partielle ou totale.

DÉLIBÉRATION N° 38/2020 : RÉFECTION D'ÉTANCHÉITÉ DE LA TOITURE DU GYMNASSE BROSSET – DEMANDE DE SUBVENTIONS

Rapporteur : Monsieur Jérôme LAROCHE, Adjoint au Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à
 - o **APPROUVER** le projet de réfection d'étanchéité de la toiture du gymnase Brosset.
 - o **INSCRIRE** les crédits au budget prévisionnel 2020.
 - o **SOLLICITER** les subventions auprès de l'Etat au titre de la DETR et/ou du Département de la Haute-Saône.
 - o **SIGNER** tout document relatif à la mise en œuvre de cette opération.
- **DIT** que la Ville se substituera aux financeurs en cas de défaillance partielle ou totale.

DÉLIBÉRATION N° 39/2020 : GÉNÉRALISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC « BASSE CONSOMMATION

Rapporteur : Monsieur Pascal GAVAZZI, Adjoint au Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à
 - o **Lancer** cette opération de renouvellement des luminaires en déléguant la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre au SIED 70.
 - o **Signer** les conventions de délégation de Maîtrise d'Ouvrage et de Maîtrise d'Œuvre.
 - o **Signer** tous les documents nécessaires à la réalisation de cette opération.
 - o **Approuver** le plan de financement et inscrire les crédits suffisants au BP 2020.
 - o **Signer** la convention à intervenir avec la CCPL.

DÉLIBÉRATION N° 40/2020 : DEMANDE DE SUBVENTION – OPERATION « CIMETIERE VIVANT »

Rapporteur : Monsieur Pascal GAVAZZI, Adjoint au Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à
 - o **INSCRIRE** les crédits nécessaires au budget primitif 2020.
 - o **SOLLICITER** la subvention auprès du Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté au titre du programme 74.43 « Ressources en eau et protection des milieux aquatiques ».

DÉLIBÉRATION N° 41/2020 : DÉNOMINATION DE RUE – RUE Comte DE BUFFON (Né en 1707 à MONTBARD - décédé en 1788 à PARIS)

Rapporteur : Monsieur Éric HOULLEY, Maire,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, à la Majorité, une abstention (Mme Marie-Claire THOMAS)

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à
 - o **Dénommer** cette voie Rue Comte De Buffon (Né en 1707 à MONTBARD – décédé en 1788 à PARIS), en hommage à une personnalité historique de la Région Bourgogne-Franche-Comté.
 - o **Organiser** le 24 août 2020 l'inauguration symbolique de cette voie nouvelle, en présence de Laurence PORTE (Maire de MONTBARD).

AFFICHÉ LE 29 JUIN 2020



Le Maire,

Éric HOULLEY